



PREAVIS DE GREVE Pour le jeudi 24 mars 2016

Nous devons amplifier la mobilisation pour le retrait de la loi « Travail »

Les annonces du Premier Ministre ne constituent que des aménagements mineurs et ne changent rien au contenu d'un texte régressif pour tous les salariés. Les femmes seraient encore plus touchées par l'accroissement de la précarité. Les jeunes paieraient fort l'impossibilité accrue d'accéder à des emplois stables, et même des emplois salariés. La remise en cause des conventions collectives, si durement conquises dans nos secteurs, est inscrite dans l'inversion de la « hiérarchie des normes » qui permet de déroger aux accords de branche.

Cette loi menace l'ensemble des droits et la santé des salarié-es ! Elle n'est pas amendable !

Afin de permettre à tous les salariés de participer aux manifestations prévues le 24 mars prochain, les organisations syndicales CGT et SNFORT déposent un préavis de grève le jeudi 24 mars 2016 de 0H00 à minuit.

Paris, le 18 mars 2016

Pour la CGT *Jean-Marc LATHAS*

Pour le SNFORT *Isabelle CHANOIS*

Reçu en trois pages avec les révisions d'usage le 18 mars 2016 à 17h45

Maïa WIRGIN
Secrétaire générale
RADIO FRANCE

Maïa Wirgin